



LE RÉSEAU DES
COLLECTIVITÉS
POUR LA GESTION DES
DÉCHETS & DE L'EAU



RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS À COMPÉTENCE EAU POTABLE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Réunion technique

jeudi 17 octobre 2019 de 9h30 à 16h30

Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud
BEAUNE (21)

Afin de protéger la ressource en eau destinée à la consommation humaine, la réglementation a prévu la mise en œuvre de périmètres de protection des captages. Ces périmètres sont précisés dans un arrêté préfectoral portant déclaration d'utilité publique (DUP). L'objectif de ces DUP est d'encadrer les activités susceptibles de polluer la ressource.

Comment sont construites ces DUP ?

Quels sont leurs rôles ?

Comment mettre en œuvre et faire respecter leurs prescriptions ?

Comment est contrôlée cette mise en œuvre ?

Afin de répondre à ces interrogations, l'ASCOMADE, en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, vous invite à participer à une rencontre technique dédiée dont l'ordre du jour est le suivant :

- **Les risques de pollution des captages et les techniques préventives** - ASCOMADE
- **La réglementation pour la protection des captages et leur entretien** - Agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté
- **Les contrôles de mise en œuvre des DUP** - Direction Départementale des Territoires de Côte d'Or et Agence Française pour la Biodiversité
- **Les actions mises en œuvre sur un captage prioritaire au niveau agricole, urbanisme et industriel** - SIAEP de la Râcle (21)
- **La mise en place d'un programme d'actions sur une aire d'alimentation de captages pour limiter l'impact agricole** - SIE de Sennecey-le-Grand (71)
- **Les travaux réalisés pour améliorer l'accès au captage** - commune de Hauteroche (21)

Venez poser vos questions, échanger sur vos pratiques et exprimer vos besoins.

Attention
le nombre de
places est limité

Date limite d'inscription

10 oct. 2019

avec le partenariat



[TARIFS & INFOS PRATIQUES](#) ▶

[INSCRIPTION EN LIGNE](#) ▶

RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS À COMPÉTENCE EAU POTABLE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

LIEU DE RENDEZ-VOUS

Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud
Maison de l'Intercommunalité - salle Plénière
14 rue Philippe Trinquet
21200 BEAUNE

Coordonnées GPS :
Latitude : 47.017914 - Longitude : 4.846546

[CRÉEZ VOTRE ITINÉRAIRE](#) ▶

FRAIS D'INSCRIPTION

(Repas inclus)

▶ **Collectivités adhérentes à l'ASCOMADE**

13,50 €/pers.

▶ **Partenaires & autres structures :**

50 €/pers.

▶ **Collectivités non adhérentes à l'ASCOMADE**

Votre 1^{ère} ou 2^{ème} participation* : 50 €/pers.

Votre 3^{ème} participation* ou plus : 150 €/pers.

[INSCRIPTION EN LIGNE](#) ▶

Attention : en cas d'absence et/ou d'annulation, si l'information ne nous parvenait pas par mél, avant la date limite d'inscription, les frais seraient facturés.

CONTACT

Margaux LOBEZ-CARON
Chargée de mission Eau potable
eaupotable@ascomade.org

Tél. 03 81 83 58 23
www.ascomade.org

